

Assemblée  
Décoration  
**Mercier Frères**  
179, rue Nationale,  
LILLE  
Lustrerie  
Papiers peints

# Journal de Poitiers

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS : Nord et limitrophes... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00  
France et Belgique... 22.00; 40.00; 80.00

ABONNEMENTS  
REDACTION - ANNONCES

ROUBAIX... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.  
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.  
LILLE... 3, rue Faidherbe. Tél. 67.07.

Chèques  
postaux  
57 Lille

BOCK - PILSEN  
MUNICH  
**PELICAN**  
LES MEILLEURES  
BIÈRES  
EN BOUTEILLES  
A. VIELVOYE  
TOURCOING  
TÉLÉPHONE 676

**BILLET PARISIEN**

## La session de la Société des Nations

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 MARS (MINUIT).  
La session du Conseil de la Société des Nations qui s'ouvrira lundi prochain, à Genève, promet d'être intéressante. Non que les questions inscrites à l'ordre du jour puissent illusionner le grand public. Mais encore que ces questions soient d'importance, certaines conversations se produisant dans la coulisse, qui s'annoncent comme du plus haut intérêt.

La particularité de la prochaine réunion du Conseil de la S.D.N. est qu'elle sera présidée par M. Stresemann, ministre des Affaires étrangères du Reich, qui se rendra directement de la Côte d'Azur où il séjourne actuellement sur les bords du lac Lemann.

C'est à l'Allemagne, en effet, que revient cette fois l'honneur de présider les travaux du Conseil. Par égard pour le ministre allemand, ses collègues français et anglais ne pourront se dispenser d'assister en personne à la réunion du Conseil. Dès lors, comment ne pas supposer que ces personnages n'aient pas entre eux des échanges de vues sur les problèmes qui leur tiennent à cœur ?

Bien entendu, le bruit court que la question de l'évacuation rhénane sera posée par M. Stresemann. Personne, au fond, n'en sait rien, à l'exception du Gouvernement allemand, mais la chose, à tout prendre est vraisemblable.

Le discours prononcé hier par le chancelier Marx le donne à croire. « Nous nous en tenons, a-t-il dit, à la politique d'entente franco-allemande. Nous espérons seulement que la contre-partie sera de disparaître les obstacles qui sont si connus et qui gênent encore l'entente si nécessaire entre les nations. »

Par ce mot d'obstacles, le chancelier désigne clairement l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin.

De son côté, le Gouvernement anglais a fait entendre dernièrement que cet épineux problème ne devait pas recevoir une solution précipitée. Faut-il ajouter que le sentiment du Gouvernement français n'a pas changé depuis les récentes déclarations de MM. Poincaré et Briand ?

Au cours de cette session de la S.D.N., de graves questions vont être soulevées, mais il serait surprenant qu'en dehors de l'affaire de la Sarre et du problème haut-silésien, on ne se bornât pas à des échanges de vues et de platoniques assurances.

## LES DÉLÉGUÉS ALLEMANDS A GENÈVE



M. STRESEMANN  
qui présidera la session



M. VON SCHUBERT  
secrétaire d'Etat

M. GUNS  
jurisconsulte allemand  
(Photos H. Muesel)

## AU MAROC

Un caporal français assassiné à Meknès par un soldat indigène  
Meknès, 3 Mars. — On a trouvé dans une mare de sang, le caporal de garde du 37<sup>e</sup> régiment d'aviation. Le malheureux avait la gorge tranchée de deux coups de rasoir. L'auteur du crime est un soldat indigène qui s'est enfui en emportant le mouchoir de la victime. Malgré l'alerte donnée par la sentinelle, le coupable n'a pu être retrouvé.

## LES CROSES DES FUSILS ALLEMANDS SONT FABRIQUÉS AVEC LE BOIS DES NOYERS ALSACIENS

Strasbourg, 3 Mars. — Le « Journal de l'Est » signale que de grandes quantités de bois de noyer, mises actuellement en vente dans les communes de la plaine alsacienne, sont achetées directement par des Allemands ou des agents subalternes opérant pour le compte de l'Allemagne. Le bois sert à la fabrication des croises de fusils Mauser.

## LA QUESTION DE SÉCURITÉ

A PROPOS D'UNE DÉCLARATION RÉCENTE DE M. BRIAND

## M. Maginot dénonce le danger d'une évacuation anticipée de la Rhénanie

Paris, 3 mars. — Au déjeuner annuel du Comité Dupetit, M. Maginot, ancien ministre de la Guerre, a pris la parole pour montrer que l'évacuation anticipée de la Rhénanie constituerait un grave danger pour la sécurité de la France et de la Pologne.

Le député de la Meuse a fait notamment la déclaration suivante :

Dans un entretien récent avec un journaliste, M. Briand, le ministre des Affaires étrangères a parlé, une fois de plus, de sécurité qui pourrait nous être offerte en échange de notre occupation rhénane. Or, il n'y a pas de garanties de sécurité qui puissent valoir pour nous le maintien, pendant le temps prévu par le traité, de notre occupation des îles de pont de Coblenz et de Mayence, ainsi que des territoires qui y sont rattachés.

On a songé à substituer à cette occupation un contrôle permanent dans les pays rhénans ; ce serait changer une garantie certaine contre une garantie illusoire. Nous sommes, en effet, certains qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'assurer, dans un pays comme l'Allemagne, le fonctionnement de Commissions de contrôle.

Dans les premières années qui ont suivi la fin des hostilités, alors que notre prestige de nation victorieuse en imposait à l'Allemagne, les Commissions interalliées de contrôle ont pu obtenir d'importants résultats.

Il en a été tout autrement du jour où, à cette œuvre de démolition, il a fallu faire succéder le contrôle et se livrer à des investigations pour savoir si l'Allemagne, violant les dispositions du traité, ne reconstituait pas sa force militaire. De pareilles investigations ne pouvaient, en fait, avoir lieu qu'avec l'assentiment et le concours des autorités militaires allemandes, ce qui revient à dire qu'elles ne pouvaient donner aucun résultat utile.

Un contrôle des pays rhénans, à la place de notre occupation, ne nous assurerait donc aucune garantie, c'est une solution qui fait écarter et contre laquelle il importe d'autant plus de mettre le pays en garde, qu'elle peut apparaître comme une transaction dans laquelle chaque partie semble abandonner quelque chose et qui satisfait toujours l'opinion alors, qu'en réalité, l'Allemagne, en acceptant ce contrôle, ne nous accorderait qu'une compensation sans valeur, juste bonne à sauver la face.

M. Bonvalot, président du Comité, a remercié M. Maginot de comprendre ainsi l'intérêt de la France.

Il a montré que pendant huit ans encore, l'occupation fait obstacle à une nouvelle invasion germanique. Et vous la retirez, dès le lendemain, vous êtes tout à craindre. Le moins que vous puissiez faire, c'est d'exiger, sous maintes et d'employer ces huit années de répit à organiser la défense de notre mauvaise frontière.

## La catastrophe minière anglaise



LA FOULE AUTOUR DE LA MINE D'EBBVALE attend anxieusement les résultats des essais de sauvetage des mineurs ensevelis. (Wide World photos)

## Les trois assassins du gardien de prison Lenormand sont condamnés à mort

par la Cour d'assises de Seine-et-Oise

Versailles, 3 mars. — Aujourd'hui, à la Cour d'assises de Versailles, troisième audience au procès des bandits de l'ambouillet : Barrère, Montfort et Motillon, accusés d'assassinat du gardien Lenormand, et Lopez, inculpé de vol qualifié.

Dans son réquisitoire, l'avocat de la République retrace à grands traits les différents délits, dont les accusés ont à répondre. Avec émotion, il peint la scène tragique qui se déroula dans la prison.

Egale dans l'exécution du forfait, pour suit-il, vous les confondez dans le châliement. Pour Barrère, Montfort et Motillon, je demande la plus sévère des peines, (Sensation.)

Après la défense des accusés, et la délibération du jury, la Cour condamne les trois malfaiteurs Barrère, Montfort et Motillon à la peine de mort.  
Lopez est condamné à dix mois de prison sans sursis. Mais en raison de la détention antérieure, il a sa peine, il a été libéré immédiatement.

## LES EVENEMENTS DE CHINE

## La mise en défense de Changhaï

Le correspondant du « Times » à Changhaï me dit que les préparatifs faits en vue de la défense de cette ville sont pour ainsi dire terminés et que les troupes ont occupé leurs positions, logements et camps à l'intérieur d'une ville fortement retranchée et défendue par des fils de fer barbelés entourant la concession internationale et certains districts où résident beaucoup d'étrangers.

L'attention des troupes britanniques est de protéger la vie et les biens de leurs compatriotes. Les troupes françaises qui défendent la concession française adjacente, agissent de concert avec les troupes britanniques. Les Italiens ont adopté le même point de vue que les Anglais et les Français.

## Découverte d'un complot communiste à Changhaï

Une dépêche de Changhaï au « Daily Mail » annonce la découverte d'un complot communiste ayant pour but de terroriser les étrangers de cette ville afin de les amener à émigrer au moment où le bolchevisme s'est propagé dans la région.

Les conjurés communistes ont dressé une longue liste de personnes qui doivent être assassinées.

On apprend, d'autre part, que des agents de Tchang-Sun Tchang-ou ont arrêté et interrogé M. Borodine, qui se rendait à Hankow pour rejoindre son mari, puis l'ont autorisé à poursuivre son voyage.

## Un soulèvement de la population dans le Honan

Pékin, 3 mars. — Toute la population s'est soulevée dans le Honan. Les paysans font la lutte de guérilla avec les armes et les canons pris aux troupes.

## LES CHANGES

	MERCREDI	JEUDI
LIVRE .....	124.03	124.08
DOLLAR .....	25.56	25.56
BELGIQUE ...	355.25	356.00
	(100 belgas)	

## Une cérémonie à la mémoire de Mounet-Sully

Paris, 3 mars. — M. Herriot, ministre de l'Instruction publique, a présidé ce matin la cérémonie d'inauguration du médaillon installé au Théâtre-Français, à la mémoire du célèbre tragédien Mounet-Sully. Devant ce médaillon de marbre blanc, sur lequel l'artiste disparu est représenté de profil, des discours ont été prononcés par MM. Fabre, administrateur de la Comédie-Française; Godin, président du Conseil municipal; Rivoli, président de la Société des Auteurs; Glinist, au nom de la critique littéraire, et Herriot, qui a fait l'éloge du comédien créateur, exemple admirable d'une vocation réfléchie, éclos dans l'honnête simplicité d'une vieille famille de chez nous.

M. Silvein, doyen de la Comédie-Française, a ensuite récité un poème de Rivoli, à la gloire de Mounet-Sully.

## L'ETAT DE M. STALINE chef du Comité exécutif du Parti communiste EST DESEPERE

Un télégramme de Moscou annonce que l'état de M. Staline, chef du Comité exécutif du parti communiste, est désespéré et que sa mort est attendue d'un moment à l'autre.

## L'automobiliste Harry Thomas se tue accidentellement

Pendine (Pays de Galles), 3 mars. — Le coureur Harry Thomas s'est tué au cours d'une tentative de record mondial de la vitesse en automobile.

## LES PROUESSES AERIENNES

Pelletier Doisy et Gonin vont tenter de battre le record de plus grande distance sans escale

Paris, 3 mars. — Le capitaine Pelletier d'Oisy et Gonin doivent tout prochainement faire équipe de nouveau pour tenter de battre, sur le parcours Paris-Kerschi (8.250 kilomètres), le record du monde de la distance sans escale, détenu actuellement par Coste et Rignot avec 5.396 kilomètres.

Pivolo et Gonin monteront l'appareil dont l'aviateur Pivolo a commencé, l'année dernière, la mise au point.

## A LA CHAMBRE

## L'organisation de la nation en temps de guerre

M. PAUL-BONCOUR EXPOSE ET DEFEND SON PROJET Le général Girod souhaite que cette loi n'ait jamais à être appliquée

### SEANCE DU MATIN

Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Fernand Bouillon. MM. Poincaré et Briand sont au banc du Gouvernement. Le général Girod, président de la Commission de l'Armée, et M. Paul-Boncour, rapporteur, sont au banc de la Commission.

### L'organisation générale de la nation en temps de guerre

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre.

### UN EXPOSÉ DU GENERAL GIROD président de la Commission de l'Armée

Le général Girod monte à la tribune. — C'est, dit-il, une grande loi, une loi éminente que celle qui a préparé votre Commission de l'Armée. Elle évogue le temps où, s'il le fallait, toutes les forces de la nation devraient être tendues vers le même but.

Le président de la Commission fait un vif éloge de l'ancien rapporteur M. Paul-Boncour, qui rend un nouveau et grand service au pays. (Applaudissements.)

Le général Girod dit que la Commission de l'Armée s'est entourée de l'avis des compétences les plus hautes, et que toutes les leçons de la Grande Guerre ont été retenues.

Cette loi marque la résolution d'un peuple de mettre en œuvre, pour sa défense, toutes ses forces vives. Tous les Français et ressortissants français, sans distinction d'âge ni de sexe, ainsi que tous les groupements légalement constitués, sont tenus de participer à la défense du pays.

En terminant, le général Girod émet le vœu que cette loi n'ait jamais à être appliquée.

### MM. JEAN FABRE et EMILE BERL rapporteurs

MM. Jean Fabre et Emile Berol considèrent que, dans un avenir reculé, on sera conduit à confier au président du Conseil toutes les études préliminaires de la défense nationale. Il sera aidé par le Conseil national économique.

### M. ALBERT MEUNIER RAPPELLE LES HORREURS DE L'INVASION

M. Albert Meunier pense que la France paillie à la droile et le devoir de prévoir la possibilité d'une guerre.

M. Albert Meunier oppose l'attitude relativement civilisée de l'armée allemande en 1870, aux horreurs commises par la même armée de 1914 à 1918.

En 1870, les soldats allemands offraient de payer leur pension pour s'asseoir à la table française; il n'y eut que trois villages partiellement incendiés. En 1914 jusqu'en 1918, les Allemands fusillèrent sans jugement, au hasard, hommes, femmes, enfants, se rendant coupables des pires forfaits.

M. Albert Meunier rappelle le martyre des malheureuses populations des Ardennes qui purent se sauver en France non envahie, et celui plus grand encore de leurs concitoyens restés sous le joug allemand, obligés de travailler au profit de l'ennemi. L'orateur demande si, en cas de nouvelle menace d'invasion, l'évacuation des populations civiles sera facultative ou obligatoire, et quelle autorité civile ou militaire organisera cette évacuation.

M. Painlevé. — Après le rappel émouvant des événements cruels de la dernière guerre, je peux vous donner l'assurance que ces questions ont été une des préoccupations importantes du Conseil supérieur de la défense nationale. Je ne puis vous donner de précisions, les solutions envisagées diffèrent selon les événements; mais je puis vous assurer que le maximum d'efforts est fait pour mettre la population civile à l'abri des horreurs que vous venez de décrire. (Applaudissements.)

### LES AUTRES INTERVENTIONS

M. Fernand Faure raille les auteurs du projet d'avoir privé les professeurs de guerre de tous bénéfices, ce qui n'est pas un gros sacrifice, puisque l'Etat n'a plus de moyens financiers. L'orateur constate que les classes ouvrières et paysannes restent les classes productrices du temps de guerre. (Exclamations.)

### M. Painlevé. — Jusqu'à quarante ans, tout le monde va au front.

M. Michel Mitré remercie la Commission d'avoir prévu, dans le projet, l'organisation défensive de la frontière.

— Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la capitale est tout près de la frontière, à une heure de vol d'avion. Vauban avait généralement organisé la défense de la frontière et des villes. Gambetta avait, après la guerre de 1870, suivi les conseils de généraux éminents pour la défense des frontières de l'Est et du Nord. Le projet prévoit la fortification de ces deux frontières. La solution appartient aux autorités militaires. Si Lille avait été fortifiée en 1914, la France aurait non seulement conservé cette ville, mais aussi les mines de Lens et de Liévin; les spectacles affreux que nous avons connus nous auraient été épargnés. (Applaudissements.)

Enfin, M. Chastenet appelle l'attention de ses collègues sur l'organisation économique et financière du pays, non seulement en temps de guerre, mais en temps de paix. La guerre des capitaux étant un aspect nouveau tout moderne de la guerre.

### La discussion générale est close. La discussion des articles est renvoyée à cet après-midi. La séance est levée à 11 h. 35.

### SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 3 mars. — La séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Bouilloux-Lafont.

### La nation en temps de guerre

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre.

La Chambre avait décidé, ce matin, de passer à la discussion des articles.

### L'ARTICLE I

L'article 1er est ainsi conçu : « En temps de guerre, tous les Français et ressortissants français, sans distinction d'âge ni de sexe, ainsi que tous les groupements légalement constitués, sont tenus de participer dans les conditions fixées par les articles 5 à 16 de la présente loi, à la défense du pays ou à l'entretien de sa vie matérielle et morale. »

### M. RENAUD JEAN PARLE AU NOM DES COMMUNISTES

M. Renaud Jean, orateur mandaté de groupe communiste, commence par constater qu'un décret même de son rapport. M. Paul Boncour prévoit et admet la prochaine guerre. Il entend bien que le rapporteur expose opposer à cette guerre la barrière de la Société des Nations. Mais les

faits d'hier, ceux d'aujourd'hui nous montrent que la Société des Nations est un organisme tout à fait impuissant à conjurer le fléau.

L'orateur monétaire se livre maintenant à une violente diatribe contre l'impérialisme colonial et industriel des grandes nations. Votre civilisation, dit-il, est à bas de luites. Elle se mourra. (Applaudissements communistes.)

Vous serez mort avant, interromp M. Biré. (Rires.)

M. Renaud Jean. — Votre projet n'a, de votre propre aveu, d'autre but que celui de préparer la guerre totale: Hommes, femmes, enfants, vieillards.

Du berceau jusqu'à la tombe, vous étudiez les moyens de mettre tout un peuple dans une camisole de force, pour le jeter au charnier.

M. Fillard de Varsellu. — Vous venez ici nous faire l'apologie de la « Mitteleuropa »; si nous vous écoutons, messieurs les Allemands, nous aurons vite fait d'entrer ici comme chez eux, et ce jour-là, les communistes n'auront qu'à bien se tenir, car ils n'auront même pas de représentants au Parlement. (Applaudissements à droite.)

M. Renaud Jean en arrive à sa conclusion. Il affirme que l'internationalisme communiste organisé, dans tous les pays, la résistance du prolétariat. La mobilisation prévue dans le projet de M. Paul-Boncour met plus encore que l'ancienne mobilisation les forces vives du pays à la merci des travailleurs. Ils sauront profiter des circonstances, et s'il le faut, demain, rendre la guerre impossible. (Applaudissements communistes.)

Pendant que l'orateur regagne son banc, il est hué par la plupart de ses collègues de droite et du centre, tandis que ses amis crient: « A bas la guerre! »

### M. RENAUD REPLIQUE ET APPROUVE LE PROJET

Répondant à l'orateur communiste, M. Renaud explique que s'il est facile de provoquer l'émotion en décriant les horreurs de la guerre,



(Wide World photos). M. RENAUD

il est plus difficile d'adopter à cette tribune les moyens de l'éviter.

Il cite Jaurès, dont le nom figure, dit-il, dans la manchette du journal communiste, et donne cette phrase de l'armée nationale: « Si, malgré son effort et sa volonté de paix, la France est attaquée, elle doit porter au plus haut son effort de volonté de résistance. »

L'amiral Jaurès remercie l'orateur d'avoir apporté à la tribune la véritable pensée de son frère.

M. Renaud expose, de plus, que le gouvernement soviétique qui a un moins subtil que la France, le souci de l'indépendance du peuple russe, s'attache quotidiennement à développer les forces combattives de la Russie. Le parti socialiste se déclare favorable au projet actuel. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

### M. PAUL-BONCOUR DEMANDE LE VOTE RAPIDE DE LA LOI

M. Paul-Boncour, rapporteur, monte à la tribune. Il exprime le souhait que la loi puisse être adoptée dans les délais les plus courts. Le



(Wide World photos). M. PAUL-BONCOUR

réquisitoire parlementaire prouve ainsi que les plus graves questions, une fois étudiées et mûries, peuvent être rapidement résolues. (Applaudissements.)

M. Paul-Boncour, répondant à M. Renaud Jean, rappelle qu'il a souvent entendu dans les Congrès socialistes parler de la révolution contre la mobilisation, et qu'il a toujours répondu qu'une telle révolution n'est possible que dans la mesure où elle sera le joug de la nation la plus impérialiste, la plus militariste, la nation la plus libérale qui se serait révélée. (Applaudissements.)

M. Paul-Boncour expose le travail de la Commission de l'Armée: pour qu'en temps de guerre l'armée vive d'un ravitaillement garanti par le reste de la nation, tout le bétail est transporté en fourrageur de l'armée. Les uns sont